

Genre de véhicule 51) Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique S C H A E F F	Type SKL 830 A	Fiche d'homologation No CH 5776 19
--	-------------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	KARL SCHAEFF GmbH & CO., Maschinenfabrik, D-7180 Crailsheim/Württ. (D)
Identification	sur la plaquette du constructeur "SKL 830 A" numéro du châssis -
Plaquette du constructeur	à droite, à l'avant latéralement sur le chariot arrière
Numéro du châssis	à droite, latéralement sur le chariot avant
Identification du moteur	"CM" devant le no du moteur, à gauche latéralement sur le bloc-moteur
Importateur	Küpfer Baumaschinen AG, Postfach 101, 3602 Thun

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	PERKINS	Type	D3.152.4 (CM)
Suspension	-	Construction	en ligne	Temps	4
Direction	hydrostatique, assist. hydraulique; articulée	Carburant	D	Position	arrière
Entraînement	toutes roues	Refroidissement	eau	Cylindres	3
Frein de service	hydraulique, à disques dans bain d'huile, sur roues AV resp. sur toutes roues	Alésage	91,44	Course	127
		Cylindres	2500	CV-impôt	12,73
Frein auxiliaire	mécanique, à disques dans bain d'huile, sur roues AV resp. sur toutes roues	Puissance en kW	36 DIN	à /min	2250
		Couple max. Nm	171	à /min	1600
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Silencieux	1 = 490 x ø 160 mm	le compartiment-moteur AV ainsi que les parties latérales sont pourvus de matériel inscrites.	
Ralentisseur	-				
Contrôle 2 circuits	-				

Carrosserie/Équipement	pelle chargeuse §)			Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	-	Poids à vide	1810	2350	4160	**)
Ceintures sécurité avant		arrière	-	Répartition charge				
Cale	1/250x120x150 mm	Retroviseurs	gauche + droite				4160	
Antivol	-			Poids garantis	4000	4000	5100	
Réservoir carburant	1/tôle d'acier, 60 litres			Pneus	12.5 R 18 MPT	12.5 R 18 MPT		+))
Avertisseur	KLAXON CH 5 0701 04 ou d'autres modéles homologués			Ply/bar	8 / 2,5	8 / 2,5		
				Charge	4125	4125		
Nombre de places	total 1	av	centre	pour Vmax	30	30		
			ar	Jantes				

Dimensions **)	intérieur	extérieur						
Longueur		4970	Empattement	2100				
Largeur		1860	Essieu double	av		ar		
Hauteur		2520	Voie	av	1390	-		
Porte à faux avant		1950	Voie	ar	1390	-		
Porte à faux arrière		920	Braquage Ø	g	7500	d	7500	
Garde au sol	à vide	-	en charge					
				Garantie poids remorqueable avec/sans frein				
				Garantie poids de l'ensemble				
				Poids remorqueable testé				
				Charge garantie sur le toit				
				Vitesse maximale selon le constructeur		20,0	km/h	
				testée	20,0	km/h à /min	2400	moteur -- prise de force

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)		
Boîte de vitesses		l-e	dB/A	dB/A	/min						
h2		13,69	84,0	73,0	1690	ach)	Genre du véhicule	<u>Chariot de travail (véhicule spécial)</u>			
							Marque et type	<u>S C H A E F F S K L 8 3 0 A</u>			
<u>Valeurs d'émission 1.10.86 remplies</u>							Homologation No CH	<u>5776 19</u>			
							Carrosserie	<u>pelle chargeuse</u>			
F		G	H	J		R					
De fumée OCE annexe 3		ECE-24				Places		total	<u>1</u>	avant	
b=	à /min	k=	/min	k=	/min		Poids à vide	<u>4160</u>	Carburant	<u>D</u>	
b=	à /min	k=	/min	k=	/min		Charge utile	<u>-</u>	Cylindree	<u>2500</u>	
b=	à /min	k=	/min	k=	/min		Poids total	<u>4160</u>	CV-impôt	<u>12,73</u>	
O		O+P									
S Bacharach =	2,5	Pompe d'injection	CAV								

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule 3180 mm.
- ***) Dimensions/poids : avec pelle standard capacité 0,65 m³, largeur 1800 mm et cadre interchangeable rapide; avec d'autres engins de travail, les dimensions, les poids et l'équipement seront contrôlés à l'immatriculation.
- +) Variante de pneu: 15.5/55 R 18 14 PR 5300 (4,0) Vmax 30 km/h
12.5 R 20 MPT 8 PR 4250 (2,5) 30 km/h
- §) Equipement : la distance du sol des feux de position et de croisement ainsi que la distance du sol et celle des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du vhc sont admises pour raisons techniques; des feux de gabarit à l'avant sur la protection des dents sont exigés.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butées de pleine-charge;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire; (code 14 - les manoeuvres difficiles ... deux grands miroirs d'angles min. 300 cm²);
- 137 - Signalisation jaune/noire: dispositif protecteur sel. code 138;
- 138 - Protection : les dents de la pelle chargeuse;
- 141 - Assurer : les leviers de commande de la partie hydraulique de travail;
- 160 - Montage : des feux de gabarit à l'AV sur la protection des dents.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 04.11.85

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation

fr

Schä/PR